



ASSOCIATION ORIV

BULLETIN D'ADHESION

2026

Merci de retourner le bulletin d'adhésion, ainsi que votre règlement, à l'ORIV - 1, rue de la Course - 67000 Strasbourg ou par mail à contact@oriv.fr. Vous pouvez utiliser la fonction « Remplir et signer » d'Acrobat.

Je soussigné(e) Nom, Prénom :

Fonction :

Adresse :

Courriel : Tél. :

M'engage :

à titre individuel comme personne physique,

au nom de l'association intitulée :

au nom de la collectivité :

➔ à devenir membre de l'Observatoire Régional de l'Intégration et de la Ville étant intéressé par l'objet de l'association (cf. article 2 des statuts). Le montant de l'adhésion est de :

Personne physique : 20 euros Personne morale (associations) : 85 euros

Personne morale (collectivités locales et territoriales) :

➔ Collectivité de moins de 10.000 habitants : 160 euros

➔ Collectivité entre 10.000 et 50.000 habitants : 770 euros

➔ Collectivité de plus de 50.000 habitants : 1530 euros

➔ à faire un don de :

Règlement :

en espèces par chèque à l'ordre de l'ORIV

par virement bancaire au Crédit Coopératif de Strasbourg, sur le compte :

IBAN : FR76 4255 9100 0008 0031 8930 686 / CODE BIC : CCOPFRPPXXX

➔ Je souhaite recevoir par mail mon reçu d'adhésion en retour oui non (envoi dans ce cas par courrier postal)

➔ Je souhaite recevoir par mail la Lettre d'information de l'ORIV (envoi mensuel) oui non

Date

Signature :

L'adhésion est annuelle et sera définitive, pour les nouveaux membres, après validation par le Conseil d'Administration de l'Association, conformément aux statuts. Les coordonnées transmises dans le cadre de cette adhésion sont utilisées à des fins professionnelles. Depuis le 25 mai 2018, est entré en vigueur le nouveau Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD). Il a pour but de protéger vos données personnelles. De ce fait nous nous engageons à ne pas faire usage de vos données à des fins commerciales, à ne jamais les céder à quiconque, et à respecter votre droit de les supprimer ou les modifier.